



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26066571

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

12 MAI 2026

DU BRUXELLES-WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0650 847 828**

Nom

(en entier) : **LES SILOS D'HARMIGNIES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Drève des Marronniers 26 Boîte Ap-Ht - 1410 Waterloo**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs

Extrait des décisions adoptes par l'assemblée générale extraordinaire.

Dans l'intérêt de la Société, après avoir pris connaissance des documents annexés, chacun des actionnaires :

1. PREND ACTE de la démission de Madame CABAY en date du 2 septembre 2025 de ses fonctions d'administrateur de la Société, avec effet à l'issue de la présente assemblée générale.
2. S'ENGAGE, conformément aux principes applicables, à mettre la décharge de l'administrateur démissionnaire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société, soit lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2025.
3. DECIDE de pourvoir au remplacement de Madame CABAY et de nommer, en qualité d'administrateur, Madame Henriette-Marie FIVET qui en achèvera le mandat

Luc CABAY

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge